

Directive pour l'indicateur clé 05c (version 22.7.21)

Nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (voir DDC Santé ARI 1)	
<p>Effet à long terme 2 (long-term outcome 2): Droits aux services économiques et de base (SDG 1.4)</p> <p>Effet à court terme 2.2 (Short-term outcome 2.2): Des soins de santé primaires de qualité sont accessibles à tous et toutes, en particulier aux personnes les plus vulnérables et marginalisées.</p> <p>Résultat 2.2a (Output 2.2a): Les groupes marginalisés et vulnérables ont accès à des soins de santé primaires de bonne qualité.</p> <p>L'indicateur clé 05 se compose de 3 sous-indicateurs : KI 05a (prévention), KI 05b (soins et traitement), KI 05c (soins de naissance).</p>	
Type	Périodique (évaluation périodique au fil du temps)
Définitions techniques	<p>Les professionnels de la santé (ou personnel de santé qualifié) sont les médecins, les infirmiers/infirmières et les sages-femmes, y compris les accoucheur traditionnels/ accoucheuses traditionnelles (AT). Un/e AT est une personne qui assiste une mère pendant l'accouchement et qui a initialement acquis ses compétences en suivant une formation ou un apprentissage auprès d'autres AT.</p> <p>Les enfants sont des personnes âgées de 0 à 14 ans, les jeunes sont des personnes âgées de 15 à 24 ans et les adultes sont des personnes âgées de plus de 25 ans.</p>
Justification	Si un bébé est mis au monde avec l'aide d'un/e accoucheur/euse qualifié/e, le risque de mortalité ou de décès dû à des complications intrapartum peut être réduit d'environ 20 %. Les accoucheurs/euses qualifié/es, y compris les AT, savent anticiper et gérer les complications graves telles que l'hémorragie ou la septicémie, qui sont les principales causes de décès des mères pendant et après l'accouchement.
Bonne performance, interprétation des résultats	<i>non défini</i>
Ligne de base	La ligne de base est toujours 0.
Collecte de données	<p>Données requises Nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</p> <p>Outils de collecte de données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les registres des établissements de santé peuvent être utilisés lorsqu'une forte proportion des naissances y a lieu. - Enquêtes auprès des ménages : Le/la répondant/e est interrogé/e sur chaque naissance vivante et sur les personnes qui ont aidé à l'accouchement pendant une période allant jusqu'à cinq ans avant l'interview. <p>Désagrégation des données <u>Requis</u> : par âge <u>Facultatif</u> : urbain/rural, type d'établissement de santé, MaVu/non-MaVu</p> <p>Fréquence Annuellement</p>

Reporting des données	Jan / Fév. : l'organisation locale de mise en œuvre soumet les données au partenaire suisse, en utilisant la version la plus récente de l'«outil de reporting et d'apprentissage de l'indicateur».
Exemple détaillé	<i>non défini</i>